

CATHÉDRALE SAINT JÉRÔME À DIGNE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

62, rue Saint Antoine
75186 Paris Cedex 04

Autorisation d'occupation de monuments d'Etat

Dossier n° :

Affaire suivie par Dominique Daura
Tel : 01 44 61 20 28/20 30
Fax : 01 44 61 20 86

CATHÉDRALE SAINT JÉRÔME À DIGNE

La présente autorisation est délivrée au bénéficiaire ci-après désigné

RAISON SOCIALE:

Dénomination :

Statut juridique :

Siret :

Interlocuteur :

Adresse :

Code postal :

ville :

Téléphone :

Fax :

architecte des bâtiments de france, conservateur
du monument

04 92 36 70 60

04 92 32 22 80

ADRESSE DE FACTURATION:

Pays :

Le bénéficiaire est autorisé à occuper les espaces exclusivement dans les conditions suivantes

Lieu :

Date :

Durée :

MOTIF ET USAGE DE L'OCCUPATION:

Le montant de la redevance doit être acquitté avant la date d'occupation du monument, soit en numéraire, soit en chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Centre des monuments nationaux, soit par virement (R.I.P. 30041-00001-0906200 F 020-03).

Redevance forfaitaire :

Frais de gestion :

Heures supplémentaires :

Assurance :

Total :

Montant en Euro :

Date règlement :

agence comptable

tel : 01 44 61 21 11

fax : 01 44 61 22 04

Le bénéficiaire s'engage à respecter
les cahiers des charges administratives
et techniques annexés à la présente autorisation.

Le :

Le :